

Focale sur l'EAU

14 décembre 2016

Sommaire

Données sur l'eau

- Une ressource rare
- Les actions menées pour réduire les fuites
- Les chiffres

Mise en place de la facturation mensuelle

- Un nouveau service offert aux usagers
- Ses modalités d'application

Données sur l'eau

Données sur l'eau

L'eau, une ressource à protéger

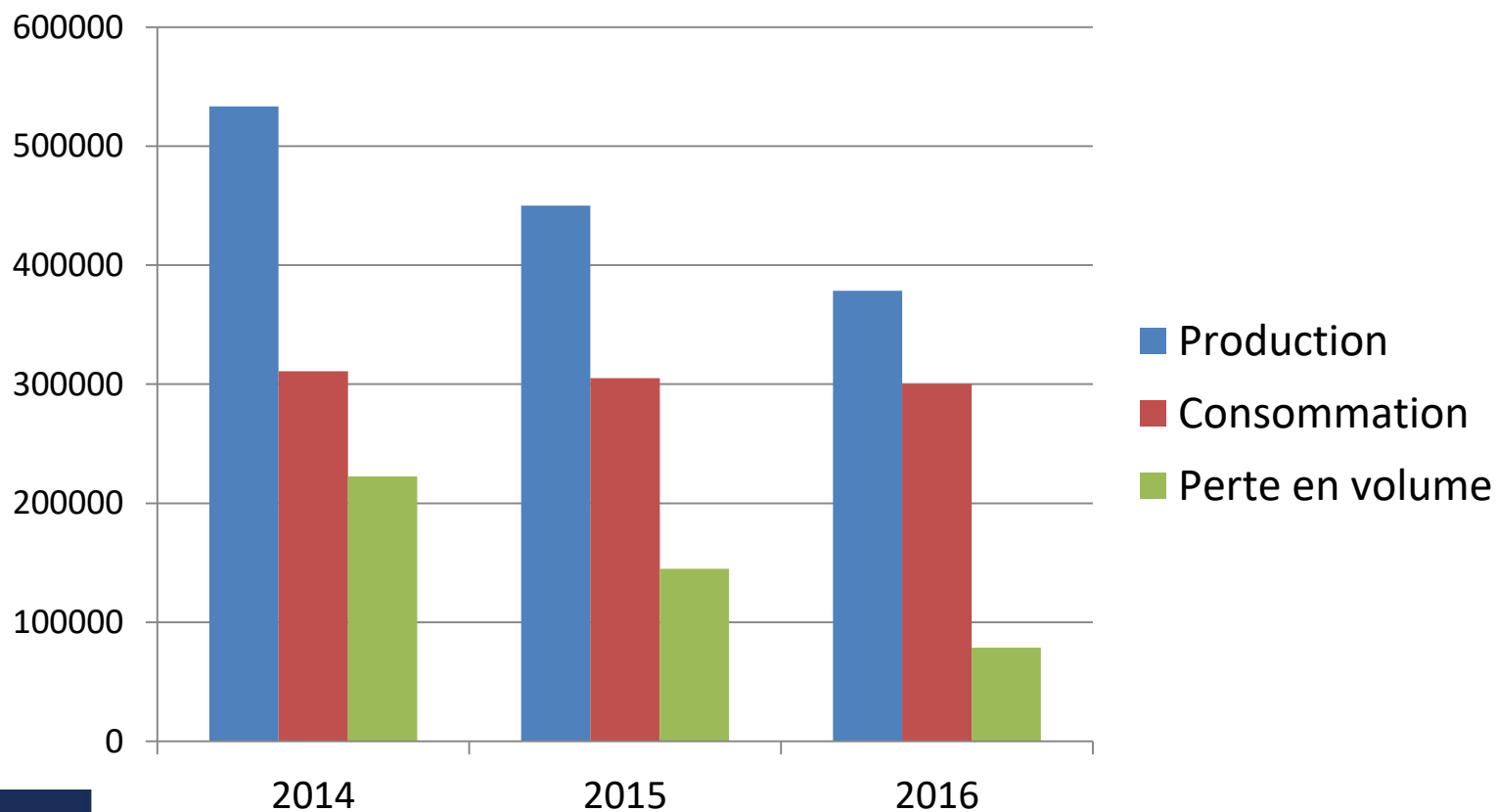
- Faussement abondante, l'eau est en train de devenir la ressource la plus rare et la plus précieuse de la Terre.
- 70% de la surface de la planète est couverte d'océans. Mais seulement 3% de l'eau sur terre (hydrosphère) est douce.
- Pourtant, aujourd'hui encore, l'eau est consommée de façon irrationnelle, voire gaspillée sans vergogne un peu partout dans le monde.
- Chaque année, la demande en eau potable augmenterait de 64 milliards de m³.
- Malgré toutes les alarmes lancées depuis plusieurs années, la prise de conscience est très insuffisante.

Les actions engagées dès 2014

- Renouvellement du réseau d'eau : 3767 mètres pour un montant de 479 000€
- Remplacement des vannes
- Sectorisation
- Etude captage
- Recherche systématique des fuites

Avec des résultats significatifs...

Evolution en m3



Une performance accrue et des économies

- Ainsi, en 2 ans, la commune :
 - A réduit son approvisionnement en eau de 533 000 à 378 000 m³, soit **une baisse de plus de 40%**
 - Entraînant **un gain de près de 75 000€**
 - Faisant passer notre **rendement de 58 à 79%**

Mise en place de la facturation mensuelle

Le système de facturation existant

- Aujourd'hui, les compteurs sont relevés en 2 temps :
 - En juillet pour les habitations secondaires
 - En septembre pour l'ensemble des habitants
- Les factures sont aussi envoyées en 2 temps :
 - En février : paiement de l'abonnement + avance pour 40m³ d'eau en fonction de la consommation annuelle des abonnés
 - En octobre : paiement de la consommation relevée en septembre

Un nouveau service offert aux usagers

- Afin de répondre à la demande de nombreux Plouguernéens, la commune a lancé une enquête auprès des habitants afin de mettre à l'étude la mise en place d'une facturation mensuelle des redevances eau et assainissement à partir de janvier 2017
- Plus de 21% des abonnés ont répondu pour exprimer leur intérêt

Un service qui offre de nombreux avantages

- Eviter les déséquilibres de trésorerie : le montant des échéances et leur date de prélèvement sont étalés sur l'année
- Gain de temps : une fois le dossier complété, il n'y a plus de démarche à effectuer pour régler les factures
- Sérénité : les échéances sont prélevées sur le compte bancaire selon l'échéancier transmis
- Simplification : plus de chèque ou de mandat à envoyer, ni frais de correspondance ou de déplacement au Trésor Public

Les modalités

- Courant du mois de janvier, l'abonné reçoit une facture avec son échéancier, qui se décomposera en 9 échéances de février à octobre, sur la base de 72% de sa consommation de l'année précédente.
- Puis, un dernier prélèvement du solde sera effectué en fonction de la consommation réelle relevée sur son compteur.
- A titre d'exemple, si sa consommation 2016 était de 250€ :
 - Le 5ème jour de chaque mois entre février et octobre, son prélèvement serait de : $(250 \times 72\%) / 9 = 20\text{€}$
 - Puis, si après relevé du compteur, sa facture réelle s'élève à 225€, son dernier prélèvement, le 5ème jour du mois de décembre, serait de : $225 - (20 \times 9) = 45\text{€}$

Souscrire au service de mensualisation

- Aujourd'hui, déjà 850 abonnés ont souscrit à ce service
- La souscription à ce service n'est pas possible en cours d'année
- Au-delà du 16 décembre, une demande ne pourra être prise en compte que pour l'année suivante.

Merci